ASSEMBLÉE CONJOINTE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE EN SÉANCE DU 04 NOVEMBRE 2025

Conformément aux articles L 1122-11 et L 1122-18 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance conjointe **Conseil Communal / Conseil de l'Action Sociale** qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, le **mardi 04 novembre 2025 à 19H00'**, avec à l'ordre du jour l'objet suivant :

1. Rapport sur les synergies et les économies d'échelles.
2. Projection de la politique sociale locale - Présentation.

Pour le CPAS

Le Directeur Général,

E. NOEL

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE VIRTON

La Présidente,

L. THEMELIN

Pour la Ville

La Directrice Générale,

M. MODAVE

ADMINISTRATION COMMUNALE DE VIRTON

Le Bourgmestre,

E. CHALON